



Mercredi 01.02.12 | 45e année | No 4

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Une vision pour aller de l'avant !

Le concours NumaPort s'inscrit dans la volonté d'embellir la ville et de la faire évoluer en dialogue avec les enjeux du XXI^e siècle.

C'est une chance pour concrétiser un développement urbanistique de qualité et disposer d'une vision cohérente de l'aménagement d'espaces stratégiquement situés dans notre ville: le port, la place du Port, la place Alexis-Marie Piaget et la place Numa-Droz.

Nos objectifs ?

- améliorer la relation entre la ville et le lac;
- valoriser le port et les espaces publics;
- réduire l'empreinte routière et favoriser les modes de déplacements doux.

Plus de 4'500 visiteurs ont visité l'exposition des projets lauréats qui s'est tenue du 13 au 28 janvier dans les anciens locaux de Globus. Ce succès populaire illustre le large intérêt manifesté au développement urbanistique de notre ville.

Dans une époque marquée par les incertitudes de toutes sortes, c'est un encouragement à lever la tête et à porter notre regard vers un avenir à créer.

C'est bon pour le moral et avec les lauréats du concours NumaPort, nous disons avec enthousiasme: **Neuch'forever!**

Olivier Arni
Directeur de l'urbanisme
et de l'environnement



L'équipe des M21 de Neuchâtel Xamax affrontait samedi Lucerne et Grasshoppers au stade de la Maladière pour le tour final de l'Ice-Cup.

Espoir pour les juniors

Après la faillite de Neuchâtel Xamax, une réunion s'est tenue dimanche au Château autour du conseiller d'Etat Philippe Gnaegi et de la conseillère communale Françoise Jeanneret en vue de sauver le mouvement junior élite et lui permettre de terminer le championnat. Une solution pourrait être trouvée très rapidement.

Cette réunion a permis d'asseoir autour d'une même table les différents acteurs qui se sont mobilisés ces derniers temps, explique Françoise Jeanneret. Outre la directrice des Sports étaient présents les anciens président et vice-président de Xamax Gilbert Facchinetti et Michel Favre, mais aussi Skander Agrebi et

Michaël Frascotti ainsi qu'un représentant de la Swiss Football League.

Les deux groupes qui œuvraient auparavant de manière séparée ont convenu de travailler main dans la main. Ils se sont mis d'accord pour créer une structure indépendante pour le mouvement junior, sous la forme vraisemblablement d'une fondation. Sur le plan financier, il faut 500'000 francs pour permettre d'assurer la fin de saison du secteur formation. Le financement est en « bonne voie », grâce notamment à un sponsor, selon Françoise Jeanneret.

Soutien indirect

De son côté, la Ville de Neuchâtel apporte un soutien « indirect mais

conséquent » au mouvement juniors, souligne la directrice des Sports. Conformément au règlement sur les taxes et émoluments, elle met gratuitement à disposition de la relève ses infrastructures sportives, soit, pour le football, les terrains du Chanet, de Pierre-à-Bot, de la Riveraine ainsi que le stade de la Maladière.

La Ville de Neuchâtel entend par ailleurs jouer « un rôle actif » en vue de la reconstitution d'une première équipe digne de ce nom. Elle accueillera « avec enthousiasme » toute solution viable, pour autant qu'elle garantisse un ancrage des structures dirigeantes du futur club dans le terroir romand. (ab)



Les Patinoires du littoral accueillent le Trophée international de patinage synchronisé du 9 au 11 février.



Le groupe D-Verse City propose un show déjanté les 10 et 11 février à la Maison du Concert.



Le Centre Dürrenmatt présente jusqu'au 15 avril une exposition de dessins du dramaturge bernois.



**Aux riverains de la ligne
Bern – Neuchâtel**

Avis de travaux durant la nuit

Travaux de meulage de la voie

Sur le tronçon

Berne – Neuchâtel

Les nuits

du lundi au mardi 06/07 jusqu'au jeudi
au vendredi 09/10 février 2012
du lundi au mardi 13/14 jusqu'au
vendredi au samedi 17/18 février 2012
du lundi au mardi 20/21 jusqu'au
vendredi au samedi 24/25 février 2012
du lundi au mardi 27/28 février
jusqu'au vendredi au
samedi 02/03 mars 2012

entre 20h00 et 06h00

En raison du trafic ferroviaire durant la journée, les travaux ne peuvent se faire que pendant les heures creuses de la nuit. Les machines et les moyens d'alarme nécessaires à la sécurité du personnel émettent des bruits perceptibles. Nous ferons cependant tout notre possible afin de limiter ceux-ci au strict minimum. Les moteurs diesel utilisés sont en majorité dotés de filtres à particules.

La BLS SA prie les riverains de la ligne de bien vouloir l'excuser pour les nuisances occasionnées et les remercie de leur compréhension.

BLS SA
Infrastructure installations
District de la voie Mittelland

Dans ce numéro

D-Verse City en concert

Le groupe D-Verse City se produira vendredi 10 et samedi 11 février à 22 heures à la Maison du Concert. Réservations par téléphone au 078 793 52 62. Billets en vente à Metro Boutique Neuchâtel.

Page 4

Rénovation du Crêt-du-Chêne

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel débattre lundi d'un crédit de 12,2 millions de francs pour la rénovation et l'agrandissement du collège du Crêt-du-Chêne à La Coudre. Outre la rénovation du bâtiment, l'exécutif propose de créer deux nouvelles salles de classes.

Page 8

Visiter le « Neuchâtel » en chantier

L'Association Trivapor met sur pied des visites du chantier du « Neuchâtel » chaque premier vendredi du mois entre 14 et 16 heures à Sugiez (FR). La prochaine visite publique et gratuite aura lieu vendredi 3 février.

Page 10

Alpiniste neuchâteloise au Pérou

Christelle Marceau, 23 ans, fait partie des neuf jeunes retenus par le Club Alpin Suisse pour participer à un projet-pilote d'alpinisme de haut niveau. L'équipe, encadrée par deux guides de haute montagne chevronnés, se rendra au Pérou en juillet pour une expédition d'un mois et demi.



Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 8 février 2012.

Trophée international de patinage synchronisé du 9 au 11 février aux Patinoires du Littoral



Les juges se basent sur la synchronisation, le degré de difficulté et l'unité de l'équipe sur la glace. Ci-dessus, les Canadiennes de l'équipe « Nexxice ». • Photo: sp

Une compétition qui ne laisse pas de glace

Le patinage synchronisé sera à l'honneur durant trois jours à Neuchâtel. Seize équipes venues de Suisse d'Italie, d'Allemagne, de Finlande, de Suède et des Etats-Unis se mesureront sur la glace des Patinoires du Littoral du 9 au 11 février prochains, à l'occasion du « Neuchâtel Trophy 2012 ». Les couleurs neuchâteloises seront défendues par les juniors des United Blades. Spectacle garanti!

Le patinage synchronisé est né aux Etats-Unis à la fin des années cinquante. « C'est de la danse sur glace », explique Chantal Maspoli, qui préside le comité d'organisation de cette compétition internationale lancée en 1999 par le Club des patineurs de Neuchâtel-Sports. Par groupes de huit à seize, les patineurs évoluent sur la glace sur une musique de leur choix, en étant reliés par différentes prises de main.

Comme au patinage artistique, il y a un programme libre et un court, avec cinq figures imposées: la ligne, le cercle, le bloc, les intersections et la roue. Cohésion, harmonie et précision sont les maîtres mots de cette discipline qui requiert un art consommé de la glisse, beaucoup

d'esprit d'équipe et une condition physique sans faille.

Allez les United Blades!

Parmi les seize équipes en lice pour le « Neuchâtel Trophy 2012 », à majorité féminine, figurent cinq formations helvétiques. Dans la catégorie Seniors (14 ans et plus), les Bâloises des « Team Dancers », pourtant championnes de Suisse l'an dernier, n'ont guère de chance face aux deux équipes américaines engagées, mais pourraient peut-être se hisser sur la troisième marche du podium face aux Allemandes des « United Angels », souligne Chantal Maspoli.

Dans la catégorie Junior (entre 12 et 19 ans), la victoire va se jouer entre les quatre équipes américaines et finlandaises, avec les Suédoises du « Team Seaside » comme outsiders. « Particularité de cette année, le classement des trois équipes juniors suisses en lice comptera pour le championnat national », explique Chantal Maspoli. Parmi elles se trouve pour la première fois une équipe neuchâteloise: les « United Blades », une toute jeune formation regroupant des patineuses et un patineur des Clubs de la Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel. La dernière équipe

suisse engagée, les « Cool Dreams » de Berthoud (BE), concourt dans la catégorie Novice (jusqu'à 14 ans).

Entraînements gratuits

La compétition débutera vendredi 10 février à 17 heures avec les programmes courts et se poursuivra samedi avec les programmes libres. Le public pourra toutefois voir évoluer dès jeudi sur la glace les équipes lors des entraînements, dont l'entrée est libre. Ne soyez en outre pas surpris si vous croisez des patineuses en train de danser en plein centre-ville. Pour assurer le spectacle, les équipes doivent en effet effectuer une « flash dance »... (ab)

Horaires

Jeudi 9 février: 8h45-18h30, entraînements facultatifs.

Vendredi 10 février, 9h-12h20, entraînements; 17h, cérémonie d'ouverture; 17h45-20h15 compétition programme court.

Samedi 11 février; 9h-13h20 entraînements; 17h-20h20 compétition programme libre, 20h30 cérémonie de remise des prix.



Le groupe D-Verse City se produira les 10 et 11 février à la Maison du Concert à Neuchâtel

« Un show qui claque »

Le groupe D-Verse City présentera un concert dynamique et interactif vendredi 10 et samedi 11 février à 22 heures à la Maison du Concert. Les artistes joueront les morceaux de leur dernier album «The time is now» ainsi que quelques chansons inédites. Le show fera aussi la part belle à la danse et aux solos.

David Haerberli, les jumelles Linda et Dora Piccolo et Erdzan Saidov, dit «R-j» se produiront sur scène avec leurs musiciens Julien Zosso, batteur, Marco Manco, bassiste et Damien Phillot, guitariste. «Les gens seront debout comme pour un concert mais nous ne leur proposerons pas que de la musique. Nous avons prévu des chorégraphies, de la percussion, du mime et de l'humour avec des extraits de mon one man show», explique David Haerberli, chanteur du groupe. Une after party, animée par DJ Mister X, aura lieu après le show à la Maison du Concert.

Résidence à la Maison du Concert

Les artistes préparent leur concert depuis début janvier. Le groupe s'est réuni pour mettre en



Le groupe D-Verse City propose un concert pas comme les autres vendredi 10 et samedi 11 février à la Maison du Concert.

place des arrangements pour la partie dansante. «Mathieu Béguelin nous donne un coup de main pour la mise en scène», précise le chanteur. Les derniers préparatifs se dérouleront à la Maison du Concert, où le groupe est entré en résidence lundi pour une durée de deux semaines. «On n'a pas envie que ça ressemble à un concert ordinaire. On veut que ça pète, on veut faire le show», déclare l'artiste.

Evolution en solo

«Le nom de notre groupe, D-Verse City, montre à quel point nos influences sont nombreuses», relève le chanteur. Chaque membre du groupe a ses propres projets. David Haerberli a récemment participé à l'émission italienne, «Italia's Got Talent» et préparera un nouveau one man show pour 2013. Les jumelles, elles, travaillent sur la sortie d'un album en italien. Quant à R-j, il travaille avec la star angolaise, Anselmo

Ralph. «On est un groupe, mais on poursuit tous des projets en solo pour l'évolution de chacun», résume David Haerberli.

Un mélange de pop, de funk et de hip-hop

En août 2011, le groupe D-Verse City a sorti son premier album «The time is now». Les artistes ont remporté en 2007 le concours télévisé Mobilact Unsigned leur donnant l'opportunité de signer un contrat d'artistes chez Universal Music Swiss. Après trois ans d'attente, le groupe décide d'enregistrer un album de son côté. «J'ai pris rendez-vous avec Universal pour leur faire écouter l'album et ils ont aimé. Ils l'ont finalement acheté», explique David Haerberli. Le groupe prépare déjà un deuxième album, dont la sortie est prévue à l'automne. «Le premier single devrait sortir au mois de mai. On va tourner le clip vidéo en mars à Paris». (ak)

D-Verse City en concert: vendredi 10 et samedi 11 février à 22 heures à la Maison du Concert, rue de l'Hôtel-de-Ville 4 à Neuchâtel. Entrée: CHF 20.-, étudiants CHF 15.-. Réservations au 078 793 52 62. Billets en vente à Metro Boutique Neuchâtel.

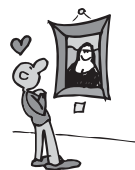


Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3), exposition permanente «Archives Jean-Jacques Rousseau». Ouvert lu-ve de 9h à 11h30/14h à 17h (s'adresser à l'accueil), me et sa ouvert de 14h à 17h. Jusqu'au 31 mars 2012, exposition *La Regalissima Sedes* de Neuchâtel ou la naissance d'un monument.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz et «Neuchâtel: une histoire millénaire». Jusqu'au 12 février, exposition «Confrontations – Tout ce que j'aurais toujours voulu faire et que pourtant je n'ai jamais fait». Ouvert ma-di de 11 à 18h. Entrée libre le mercredi.



Dimanche 5 février à 14, 15 et 16h, démonstrations publiques des automates Jaquet-Droz (deux automates). Mardi 7 février à 12h15, mardi du Ruckers. Concert donné par Nadja Lesaulnier.

Mardi 7 février à 12h15, mardi du musée. Exposition «Neuchâtel, une histoire millénaire». Visite commentée par Chantal Lafontant Vallotton.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17h ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 2 février, exposition «Ultimitem». Ouvert ma-di de 10 à 17h. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 21 décembre,

exposition «Sacree science! Croire ou savoir...». Ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 15 avril, exposition «Aphorismes illustrés – dessins et caricatures de Friedrich Dürrenmatt.» Ouvert me-di de 11 à 17h. www.cdn.ch

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 26 février, exposition «Le dessin», par divers artistes. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12h et de 14 à 17h, di de 15 à 18h.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 29 février, exposition collective de treize artistes, en faveur du Japon. Ouvert ma de 14 à 18h, me-sa de 9 à 12h et de 14 à 18h, entrée libre, dons pour le Japon.

Jardin botanique, villa de l'Ermitage (Pertuis-du-Sault 58) jusqu'au 4 mars, exposition Alain Prêtre, photographe naturaliste.

Colonia Libera Italiana (rue du Tertre 32), du 2 février au 1^{er} avril, exposition de peinture à l'huile et pigments naturels, de Martine Jornod. Vernissage, vendredi 10 février dès 18h.

Concerts

Théâtre du Pommier (rue du Pommier 9), mercredi 8 février à 20h30: Nadeah, chant lead, guitare. Réservations: tél. 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch

Divers

Bibliothèque publique et universitaire (BPUN), jeudi 9 février de 18h30 à 20h, salle Rott (1^{er} étage): «A la découverte des trésors cachés de la BPUN». Présentation des collections de la Réforme à nos jours, par Thierry Chatelain, directeur. Organisation: Paroisse réformée.

L'actualité culturelle

Le Gryphon Trio à Neuchâtel



Jeudi, le célèbre ensemble canadien Gryphon Trio (violon, violoncelle et piano) fera escale à Neuchâtel dans le cadre des Concerts de Camille, une nouvelle série associant musique et vin, organisée par André Fischer et Sébastien Singer en compagnie du spécialiste en vins André Crelier. Un concert à ne pas manquer puisqu'il s'agit de l'unique date du Gryphon Trio en Suisse romande durant sa tournée européenne qui le conduira

ensuite au Concert Gebouw d'Amsterdam et en Belgique.

Depuis 1993, le trio séduit le public du monde entier par ses interprétations dynamiques et particulièrement raffinées. Son engagement pour l'élargissement du répertoire pour trio avec piano a amené l'ensemble à commander plus de 50 œuvres parmi lesquelles bon nombre a été enregistré. Aux mélomanes neuchâtois, le Gryphon Trio proposera deux œuvres du grand répertoire: le Trio KV 542 de Mozart et le célèbre 2^e trio de Chostakovitch, composé sur des thèmes juifs en hommage à un de ses élèves victime des camps de la mort.

Bibliothèque des Pasteurs, escaliers de la Collégiale 3, jeudi 2 février à 20 heures. Informations et réservations: www.lesconcertsdecamille.ch et/ou 079 379 53 69.

Concert de bienvenue à Ori Kam

Des œuvres de Glazounov, Hindemith, Enesco et Schubert seront interprétées, ce jeudi par Ori Kam, professeur d'alto et Marc Golta, pianiste. Né en 1975 en Californie de parents israéliens, Ori Kam grandit en Israël. Il commence son éducation musicale à 6 ans et l'étude de l'alto à 15 ans. Salué par le New York Times comme «une présence sur scène séduisante et attrayante», Ori Kam s'est produit en soliste dans quelques-unes des salles les plus prestigieuses du monde. Il enseigne sur le site de Neuchâtel de la Haute école de musique de Genève depuis février 2011.

Haute école de musique, Campus Arc 1, Espace de l'Europe 21, jeudi 2 février à 20 heures. Entrée libre.

Des anges et des farceurs

La Compagnie du Boudu interprétera vendredi 10 et samedi 11 février au Théâtre du Pommier «Des anges et des farceurs», de Branch & Bouduban. Branch & Bouduban forment un duo surréaliste. Les deux compères explosent sur les planches, comme s'ils surgissaient tout droit d'un «cartoon» américain. Maîtres en retenue britannique, ils font défiler trois contes de «loser» magnifiques, dans une déferlante d'éclats d'humour. Place à une narration où blagueur, araignée, coyote, jungle, désert, paradis et enfer se côtoient.

Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9, vendredi 10 février à 20h30 et samedi 11 décembre à 17 heures. Tout public, dès 7 ans. Réservations: tél. 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch

Nouvelle exposition à voir jusqu'au 15 avril au Centre Dürrenmatt

Un caricaturiste caustique

Sous le titre «Aphorismes illustrés», la nouvelle exposition du Centre Dürrenmatt présente une sélection d'une vingtaine de dessins et de caricatures du dramaturge bernois, permettant de découvrir un domaine particulièrement riche de son activité artistique. En quelques traits, Friedrich Dürrenmatt se montre aussi caustique que dans ses textes. A voir jusqu'au 15 avril.

Friedrich Dürrenmatt n'a jamais considéré ses tableaux comme des travaux annexes à sa production littéraire: il les voyait plutôt comme le prolongement de sa pensée, exprimée par d'autres moyens. Il en va de même avec ses dessins et caricatures. Exécutées rapidement, en quelques coups de crayon, ces œuvres ne sont certes pas «du grand art», mais il ne faut pas les déconsidérer pour autant, explique le concepteur de l'exposition David Schmidhauser. «La simplicité n'exclut pas tout contenu. Au contraire, elle le



Le monde littéraire vu par Friedrich Dürrenmatt dans «Künstler und Kritiker».

densifie.» En une stupéfiante économie de moyens graphiques, l'auteur bernois se montre d'une efficacité redoutable.

L'exposition montre la diversité des techniques et des motifs et met

surtout en évidence l'humour de Friedrich Dürrenmatt. La religion et la littérature sont deux grands thèmes. On peut notamment voir une caricature féroce du monde littéraire, présenté comme une guerre entre les écrivains et les critiques, ainsi que des dessins illustrant plusieurs œuvres littéraires, dont le «Faust» de Goethe «Les Fous de Dieu», une comédie de jeunesse de Friedrich Dürrenmatt.

Un concert

Autre événement à ne pas manquer au Centre Dürrenmatt: le Nouvel Ensemble Contemporain de La Chaux-de-Fonds présentera ce mercredi 2 février en première «Fictions», une création pour alto, clarinette, percussion et voix de et avec Franziska Baumann d'après une nouvelle de l'écrivain argentin Jorge Luis Borges. (ab)

Centre Dürrenmatt, chemin du Pertuis-du-Sault 74. Ouvert du mercredi au dimanche de 11 à 17 heures.

Chronique culturelle



Gaza par la bande

Quatre récits dramatiques pour dire la tragédie de la bande de Gaza. *Yasmina*, assise à côté de Farida sur un banc d'école, voit mourir sa copine atteinte d'une balle tirée d'un mirador israélien. L'adolescente n'aura de cesse dès lors d'obtenir une explication pour ce meurtre gratuit. Jusqu'à s'approcher tellement du mirador à travers le no man's land qui protège le mur, qu'elle sera à son tour abattue. Très marqué par son séjour d'une année et demie à Gaza au service d'une organisation humanitaire, Laurent Feuz, 39 ans, écrivain et enseignant à l'ESRN, tente à travers ces récits d'exorciser l'horreur de la guerre. Et de comprendre la résignation d'*Abou Moussa*, humilié chaque jour au point de passage, la mort inutile d'*Umm Saïd* dont la maison a été occupée par des soldats le temps de détruire au bulldozer le jardin d'oliviers et d'orangers d'où étaient parties quatre roquettes tirées sur une colonie israélienne, la haine d'*Abmed* après la mort de son père tué par un éclat de missile tiré d'un hélicoptère, une haine qui poussera le jeune homme à se faire exploser dans un port israélien. Quatre récits comme autant d'énormes coups de poing dans la figure dont on peine à se remettre. «**Derniers murmures derrière les murs**», Laurent Feuz, Editions d'En Bas, 2011.

Patrice Neuenschwander



Marianne Schneeberger

La petite girafe aux drôles de taches

Une petite girafe se demande pourquoi ses taches sont si différentes de celles de ses semblables. N'obtenant pas de réponse de la part de ses parents, elle s'en va seule dans la vaste et dangereuse savane afin d'y rencontrer d'autres animaux qui, comme elle, sortent de l'ordinaire. De fil en aiguille, elle se rend compte que sa dissemblance comprend surtout bien des avantages, et non des moindres!

Existe aussi en théâtre d'images (Kamishibai).

Volume de 40 pages intérieures au format 21 x 23 cm, impression en quadrichromie sur papier couché demi-mat 250 gm², couverture imprimée en quadrichromie, reliure cartonnée débordante cousue au fil.

LIVRE

23.-

KAMISHIBAI

75.-



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel, edition@messeiller.ch

..... ex. de l'ouvrage **«La petite girafe aux drôles de taches»** de Marianne Schneeberger, au prix de **Fr. 23.-**

..... ex. du Kamishibai **«La petite girafe aux drôles de taches»** de Marianne Schneeberger, au prix de **Fr. 75.-**

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____ E-mail: _____

Date: _____ Signature _____


Rousseau et les chemins de traverse

Neuchâtel en 1730

Dans le canton de Neuchâtel, la célébration du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau s'articule autour du thème « Rousseau - chemins ouverts »*, de quoi découvrir de nouveaux champs d'horizon au travers des écrits du philosophe. On peut ainsi se demander dans quelle mesure les paysages neuchâtelois ont eu une impression durable sur l'auteur des « Rêveries du promeneur solitaire », au point d'influencer ses idées. Cette rubrique propose de déambuler sur quelques-uns de ses chemins de traverse, en commençant par ceux qu'il devait emprunter dans sa jeunesse.



Extrait du « panorama depuis Chaumont » peint vers 1835 par Jean-Henri Baumann (collection MAHN). Entre la jeunesse de Rousseau et l'époque de cette œuvre sur papier, la vue que l'on a sur la ville n'a guère changé. Neuchâtel s'est certes étendue vers l'est, mais la cité reste isolée entre le lac et les vignes.

Une petite bourgade entourée de vignes

En novembre 1730, Rousseau est âgé de 18 ans lorsqu'il visite Neuchâtel pour la première fois. Les trois mille âmes que compte la ville sortent à peine d'un traumatisme vieux de seize ans, un incendie consumant une soixantaine de maisons sous le château. Elle ne ressemble alors guère plus qu'à un

gros bourg fortifié, confiné autour de sa colline historique. Le jeune Jean-Jacques y restera jusqu'en avril 1731, se faisant passer pour un maître de musique parisien nommé Vaussore de Villeneuve!

Lorsqu'il ne dispense pas de cours, le jeune homme va « courir les camp-

agnes et les bois des environs » [Les Confessions]. Peu de possibilités s'offrent à lui; les deux routes qui bordent le lac ne traversent que des vignes, tant à l'ouest jusqu'à Colombier qu'à l'est jusqu'à Saint-Blaise. La voie la plus directe pour parvenir en forêt est d'emprunter le chemin du Pertuis-du-

Sault, celui-là même qui nous amène aujourd'hui encore dans le vallon de l'Ermitage. Mais les premiers crêts ne sont encore que « buissons et pâturages », comme l'indiquent les plans des forêts dressés en 1748. La vraie futaie de hêtres et de chênes se trouve plus haut, entre Les Perrolets St-Jean et La Combe Servey, à une altitude moyenne d'environ 600 m. On se trouve alors sur l'une des deux routes historiques qui, en à peine plus d'une heure de marche, mènent à Chaumont. Rousseau n'a sans doute pas pu résister à l'envie de gravir la pente pour se rendre « sur la montagne » et parcourir les sentiers menant d'une ferme à l'autre entre deux pâturages parsemés d'érables, de hêtres et de sapins.

Blaise Mulhauser,
Jardin botanique et Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel

* pour plus d'informations sur les événements de cet anniversaire, voir le site www.rousseau300.ch



La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), dimanche 5 février à 10h30, contes dominicaux par Catherine Bugnon et Sylvie Gafner, contes de La Louvrée. Entrée libre.



La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

Hockey sur glace
Patinoires du Littoral
Samedi 4 février, 11h30, HC Neuchâtel-futur-EHC Sensee-futur, moskitos B.

Samedi 4 février (nouvelle halle), 16h45, HC Serrières-Peseux-HC Les Ponts-de-Martel, 2^e ligue.
A 20h, HC Université Neuchâtel-DHC Langenthal, LNA féminine.

Volleyball
Samedi 4 février, halle B, salle 4 de la Maladière, 14h, NUC II-VBC Val-de-Travers II, 2^e ligue féminine.
A 16h, NUC II-VBC La Chaux-de-Fonds, M-19 féminine.
Dimanche 5 février, halle de sport de la Riveraine, 8h, tournoi de volley jeunesse, juniors.

Handball
Samedi 4 février, halle de sport de la Riveraine, 13h, HBC Neuchâtel-HC Moudon, M-17 garçons.



Football
Nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot

Jeudi 2 février, 20h, FC Serrières I-FC Thierrens, amical.
Samedi 4 février, 11h, Xamax M13-FC Bienne, amical.
A 13h, Xamax M14-FC Yverdon, amical.
A 15h, Xamax M15-FC Yverdon, amical.
Dimanche 5 février, 13h, Audax-Serrières Inters A-FC Bevaix, amical.
Mercredi 8 février, 20h15, Audax I-Xamax M16, amical.
Samedi 4 février, stade de la Maladière, 16h, Xamax M17-FC Colombier, amical.

Kin-ball
Samedi 4 février, halle A, salles 1 et 2 de la Maladière, 15h, match du championnat Suisse, juniors et seniors.

Patinoires du Littoral
(du 2 au 8 février)

Piste principale
je/ve: 11h-11h45/13h45-15h45 public, 13h45-15h45 hockey libre.
sa: 13h45-16h30 public, 13h45-16h hockey libre.
di: 13h45-16h30 public.
lu: 9h-11h45/13h45-16h30 public, 9h30-11h45/15h-16h15 hockey libre.
ma: 9h-11h45/13h45-15h30 public et hockey libre.
me: 9h-11h45 public et hockey libre.

Halle couverte
je: 9h-11h45/13h45-16h15 public.
ve: 9h-11h45/13h45-16h15/20h-22h public.
sa: 13h45-16h public.
di: 10h15-11h45/13h45-16h public, 12h-13h30 hockey libre.
lu/ma/me: 9h-11h45/13h45-16h15 public.



Le Conseil communal sollicite un montant de 12,2 millions de francs pour assainir et agrandir le collège du Crêt-du-Chêne

Rénovation incontournable

Le collège du Crêt-du-Chêne qui surplombe la colline de La Coudre termine son premier cycle de vie. Construit en 1972, il nécessite d'importants travaux de rénovation. Façades, piscine, salle de gymnastique, installations techniques et aménagements extérieurs: leur assainissement est incontournable. Pour ce faire, le Conseil communal demande un crédit de 11,7 millions de francs. Il saisit également l'opportunité d'agrandir le collège du Crêt-du-Chêne pour y accueillir deux classes supplémentaires. Cette seconde demande d'un montant de 475'000 francs, amène le crédit à un total de 12,2 millions de francs. Verdict lundi 6 février à la séance du Conseil général.

Les travaux s'organiseront par étapes. Ils commenceront en octobre par le désamiantage du site. La rénovation de la piscine et de la salle de gymnastique fera l'objet de la deuxième étape des travaux et devrait durer moins d'un an. Les travaux se poursuivront par l'assainissement et la création de deux nouvelles salles de classe.

Dépollution du bâtiment

Le Conseil communal a établi un diagnostic du bâtiment pour déterminer l'ampleur des travaux. Selon le

diagnostic des polluants, les colles de carrelage des sanitaires, des vestiaires et de la plage de la piscine sont empreintes d'amiante. Les piliers de la structure porteuse du bâtiment, eux, sont recouverts de peinture au plomb. Des polychlorobiphényles (PCB) se trouvent également dans les joints des éléments de façades ainsi que sur les éléments de béton de l'enveloppe extérieure. La présence de ces polluants ne comporte aucun danger pour les usagers sous cette forme. «Tous ces éléments seront supprimés ou traités», assure le Conseil communal dans son rapport.

Rénovation des infrastructures sportives

Au vu de la dégradation des installations, la piscine devra fermer ses portes au plus tard en juillet prochain. «Le fond mobile, les installations de traitement de l'eau et les pompes de circulation doivent impérativement et urgemment être remplacés», précise l'exécutif. Le revêtement de sol et les installations de ventilation de la salle de gymnastique connaîtront le même sort. La remise en fonction des infrastructures sportives est fixée à juillet 2013. Durant les travaux, les élèves suivront leurs leçons de gymnastique à Sainte-Hélène ou encore aux collèges des Acacias et de la Maladière. Les

leçons de natation, elles, seront supprimées. Le Service des sports qui gère l'utilisation des locaux en dehors des horaires scolaires cherchera des solutions «dans la mesure du possible» pour les diverses associations.

Par ailleurs, les travaux d'assainissement permettront de réduire la facture énergétique de moitié. En effet, l'enveloppe du collège sera isolé selon les normes actuelles. Des triples vitrages et des stores préviendront la surchauffe des salles. Un nouveau système de chauffage sera également mis en place.

Création de nouvelles salles de classe

Le collège du Crêt-du-Chêne s'apprête à accueillir davantage d'élèves. Depuis la rentrée d'août 2011, les enfants commencent l'école dès l'âge de 4 ans. En outre, plusieurs projets de logements sont à l'étude sur le site de l'ancienne usine Metalor à La Coudre et à proximité de l'hôtel Palafitte à Monruz. Le Conseil communal a décidé de saisir l'opportunité de la rénovation du collège du Crêt-du-Chêne pour créer deux salles de classes supplémentaires. Durant les travaux, les élèves seront relogés dans deux endroits. Toutes les salles des étages supérieurs du collège seront affectées à des clas-

ses régulières. Les pavillons-containers situés au sud du collège Sainte-Hélène seront réhabilités pour l'enseignement. La Direction des écoles proposera dans la mesure du possible d'autres espaces aux associations et plus particulièrement aux communautés étrangères qui occupent les lieux pour différents cours. (ak)



Sécurité des habitants

Depuis plusieurs années, la Ville de Neuchâtel s'emploie à réaliser des zones 30 km/h et des zones de rencontre (20 km/h). Le 31 mars 2011, le groupe socialiste a déposé une interpellation demandant la prise de mesures quant au respect de ces limitations de vitesse, notamment pour garantir la sécurité des enfants, et l'introduction de nouvelles zones de rencontre. Le 11 janvier 2012, le Conseil Communal a répondu à cette interpellation, expliquant que des contrôles étaient réalisés fréquemment, et qu'il les poursuivra tout en restant attentif à l'urbanisation de Neuchâtel, de façon à garantir la meilleure qualité de vie aux habitants. (jb)

Le laboratoire de photovoltaïque de l'Institut de microtechnique de Neuchâtel développe des panneaux solaires qui reproduisent la couleur des tuiles. De gauche à droite: son directeur Christophe Ballif et la chercheuse Laure-Emmanuelle Perret-Aebi.



Le Conseil communal veut inciter les par

Un fonds de

La Ville de Neuchâtel veut renforcer sa politique d'encouragement aux énergies renouvelables, l'énergie solaire en particulier. Le Conseil communal entend créer un fonds doté d'un demi-million de francs, afin de subventionner les particuliers qui installeront des panneaux photovoltaïques sur le toit de leur maison. Le Conseil général se prononcera le 6 février prochain.

Concrètement, le Conseil communal propose d'allouer aux propriétaires privés qui s'équiperont de panneaux photovoltaïques pour générer leur propre électricité une subvention de 1'500 francs par kilowatt (kW) installé et ce sur une plage de 1 à 20 kW. Cela correspond à une installation d'une surface d'au moins 10 m², le standard pour une maison individuelle, et d'au



Les infrastructures sportives du collège Crêt-du-Chêne subiront des travaux de rénovation durant toute l'année scolaire 2012-2013.

particuliers à poser des panneaux solaires sur leur toit

500'000 francs pour des subventions

maximum 200 m². Il s'agit d'éviter tant une profusion de petites installations qu'un épuisement du fonds par quelques très grosses installations.

Initier une dynamique

Les subventions octroyées représentent environ le 15% du coût de l'installation, ce qui rend l'investissement «si ce n'est rentable à court terme, du moins intéressant», note le Conseil communal. Au total, l'enveloppe impartie permettra de soutenir la pose de 3'300 m² de cellules solaires. Cela correspond à une production annuelle d'électricité de 350'000 kilowattheures, soit la consommation annuelle de 120 ménages.


«C'est un geste modeste certes, mais symbolique. Il ne s'agit pas de se substituer à une politique cantonale,

mais d'initier une dynamique. Nous voulons jouer un rôle de précurseur et d'exemple», relève le directeur de l'Urbanisme et de l'Environnement Olivier Arni. Face à la sortie programmée du nucléaire, le solaire est en effet la source d'énergie la plus prometteuse, mais souffre d'un soutien insuffisant et d'une fausse réputation de cherté.

Intégration dans le paysage

Pour aider les propriétaires privés à franchir le pas, la Ville de Neuchâtel mettra prochainement en ligne sur son site internet un cadastre solaire qui permettra, en un clic, de se rendre compte du potentiel solaire de son toit. Des directives claires seront par ailleurs édictées, pour garantir le respect des règles architecturales et la protection du patrimoine.

L'aspect esthétique revêt en effet une grande importance, surtout dans une ville en pente comme Neuchâtel, note le Conseil communal. Le laboratoire de photovoltaïque de l'Institut de microtechnique de l'EPFL travaille actuellement au développement d'une nouvelle génération de panneaux composés de couches minces de silicium, qui sont à la fois très bon marché et de différentes couleurs. Il est désormais possible de reproduire exactement la couleur des tuiles. Ces recherches de pointe font de Neuchâtel un pôle de compétence national en matière d'énergie solaire. Il est dès lors tout naturel que la Ville favorise le recours par les particuliers à ces technologies d'avant-garde respectueuses de l'environnement, conclut le Conseil communal. (ab)

 **Un choix qui vole haut**

C'est un «honneur» et une «chance» d'avoir pu clore les festivités du Millénaire par un spectacle aérien de la Patrouille suisse, écrit le Conseil communal en réponse à une interpellation du groupe PopVerts-Sol pour qui Neuchâtel, «Cité de l'énergie, soucieuse de biodiversité aurait mérité mieux que ce spectacle belliqueux et bruyant». La formation ne se produit en effet que dans le cadre d'événements d'envergure nationale. Le show aérien a en outre rencontré un «succès public extraordinaire». «Ce fut l'un des événements forts et rassembleurs du Millénaire», souligne l'exécutif. (ab)



Le Conseil communal sollicite un crédit de 200'000 francs pour contribuer à la rénovation du « Neuchâtel »

Dans le ventre de la « bête »

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel se prononcera lundi sur l'octroi d'une subvention de 200'000 francs en faveur de la Fondation Trivapor Navigation à vapeur sur les lacs jurassiens. L'Association homonyme chapeaute la réhabilitation du fameux bateau à vapeur construit en 1912, le « Neuchâtel ». Le projet de rénovation, estimé à 10 millions de francs, comporte trois phases. Point sur l'avancement des travaux dans le ventre de la « bête » à Sugiez (FR).

«Quand nous avons amené le bateau ici, c'était un terrain vague», se souvient Guy Quenot, porte-parole de l'Association Trivapor à propos du chantier terrestre situé au bord du canal de la Broye à Sugiez. Aujourd'hui, la situation a bien changé: une impressionnante halle de bois occupe l'espace. Une banderole illustrant le «Neuchâtel» à flots est suspendue sur la façade la plus visible. «Comme le bateau repose là pour deux ans et demi, nous avons décidé de faire construire au printemps 2011 une solide halle dont nous sommes locataires. Nous louons ses différents éléments de construction pour la durée des travaux». L'Association Trivapor a confié l'exploitation du chantier à l'entreprise lucernoise Shiptec, spécialisée dans la construction navale. Durant la semaine, une dizaine d'ouvriers sont opérationnels pour la rénovation du «Neuchâtel».

Un bateau de 50 mètres de long

A l'intérieur, une odeur de peinture imprègne le hangar. Le «Neuchâtel» trône fièrement sur son plateau métallique. «Il a fallu créer un berceau de métal sur toute sa longueur pour



Les travaux de réfection de la coque sont en passe de s'achever. Dans un mois, les ouvriers s'attaqueront à la partie technique.

échafaudages métalliques permettent aux ouvriers d'accéder aux différentes parties du monstre. A droite, des escaliers de bois mènent à une galerie réservée aux visiteurs (voir encadré) du haut de laquelle il est possible de contempler l'ensemble du chantier: le «Neuchâtel» mesure 50 mètres de long et pèse 150 tonnes.

«Les travaux de rénovation ont démarré début 2011. Les ouvriers ont commencé par démonter les pièces qui n'étaient pas d'origine avant de s'attaquer à la réfection de la coque du bateau. Cette étape est d'ailleurs en passe de s'achever», explique le

porte-parole. Depuis la galerie, on distingue cinq cloisons verticales qui partagent le bateau et répondent aux exigences en terme de sécurité. «En cas d'accident, ces parois étanches empêcheront le bateau de couler», précise Guy Quenot. De la poussière et des étincelles se dégagent à l'avant du monstre.

Un ouvrier s'affaire sur le dernier tiers de la coque. «Les ouvriers ont déjà nettoyé, réparé et sablé les taules des parties arrière et centrale du bateau. Elles sont recouvertes d'une peinture anti-corrosion et de bâches

de protection». Dans un mois, les ouvriers s'attaqueront à la partie technique qui fait l'objet de la deuxième

« Le bateau à vapeur constituera un atout touristique majeur pour la région des trois lacs »

phase: installer la machine à vapeur, la chaudière, les réservoirs, ainsi que toute l'infrastructure technique et électrique. La troisième phase, elle, concerne l'aménagement du «Neuchâtel».

Remise à l'eau pour l'été 2013

La remise à l'eau est prévue pour l'été 2013. «Nous tenons les délais», assure Guy Quenot. Les coûts de rénovation s'élèvent à 10 millions de francs, soit 3 millions par phase et un million pour l'installation et l'exploitation du chantier. «Alors que la première phase est financée, nous avons partiellement récolté les fonds de la deuxième phase», indique le porte-parole de Trivapor. «Quant au soutien des collectivités publiques des cantons de Berne, Vaud et Fribourg, il dépend des décisions neuchâtoises. Or, le Conseil d'Etat de Neuchâtel

s'est engagé pour un soutien de 400'000 francs et le Conseil général de la Ville de Neuchâtel est appelé à s'associer au projet à hauteur de 200'000 francs». L'exploitation du «Neuchâtel» sera assurée par la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat (LNM). Elle proposera des courses spéciales publiques et à la demande, des tours en boucle, des sorties récréatives ou encore gastronomiques. «Il constituera un atout touristique majeur pour la région des trois lacs», conclut Guy Quenot. (ak)

- **Renseignements sur** www.trivapor.ch



éviter qu'il ne se déforme à sa sortie de l'eau», commente Guy Quenot. Les deux tiers du bateau sont emballés dans des bâches en plastique. Des montagnes de pots de peinture sont rassemblés à l'arrière du bateau. Des



Visiter le chantier

L'Association Trivapor ouvre les portes du chantier du «Neuchâtel» à Sugiez chaque premier vendredi du mois entre 14 et 16 heures. La prochaine visite publique et gratuite aura lieu vendredi 3 février dans la halle de rénovation à Sugiez. Une galerie sécurisée surplombe le chantier et permet au public de mesurer l'ampleur et l'avancement des travaux. Depuis octobre 2011, l'Association Trivapor a déjà accueilli plus de 2500 visiteurs.

A propos...



Clap!

La mode est aux concours. Qu'elles soient d'ordre culinaire, culturel ou plus traditionnellement scolaire, les compétitions rivalisent avec les révolutions sociales qu'elles représentent. Les échéances électorales, sont, et depuis toujours, elles aussi, régulières. Dans ce cadre, les campagnes qui précèdent les élections présidentielles ou plus près de chez nous, communales, deviennent comme les shows télévisés américains, des tremplins incontournables et difficiles dont il convient de bien négocier les contours.

Le mot de trop, la phrase ambiguë, l'amnésie ponctuelle ou le complet trop brillant sont en effet, autant de raisons pour se prendre les pieds dans le tapis du ridicule, et par là, de l'échec.

Ironie de l'histoire ou paradoxe du hasard, au moment où les conseillers en communication pèsent chaque mot et planifient la «Une» du lendemain, c'est un film muet qui collectionne les lauriers et les ovations du milieu hollywoodien. «The Artist» saura-t-il donner les mots qu'il faut aux concurrents pour rassembler l'électorat?

Après les cours de diction, les candidats seront-ils bientôt obligés d'y ajouter l'art théâtral pour attirer lumières et caméras?

Résurgence de la Commedia dell'arte, les trois coups résonnent: le rideau est levé!

Rémy Voirol

L'Atelier des musées

Rendez-vous pour ethnologues en herbe

Les ethnologues en herbe (7-10 ans) sont invités au Musée d'ethnographie le mercredi après-midi de 14 à 16h30:

- **8 février:** T'as de beaux yeux, tu sais?...?
- **28 mars:** Poisson d'avril!
- **12 septembre:** Jeûner, c'est ne rien manger?
- **31 octobre:** La mort et les squellettes... ça se fête!

Prix: Fr. 25.- la séance par enfant ou Fr. 80.- les 4 séances.

Renseignements et inscriptions: Atelier des musées, fbg de l'Hôpital 4, tél. 032 717 79 18 (ma-ve matin), www.atelier-des-musees.ch

La Ville officielle

Les séances sont publiques

Demande de crédit pour la rénovation du collège du Crêt-du-Chêne

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 6 février 2012 à 18h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour de la séance est le suivant:

Rapports du Conseil communal

12-001

Rapport du Conseil communal, concernant une demande de crédit pour la rénovation, la transformation et l'assainissement énergétique du collège du Crêt-du-Chêne.

11-017

Rapport d'information du Conseil communal, concernant la situation des motions et postulats.

12-003

Rapport du Conseil communal, concernant l'octroi d'une subvention en faveur de la Fondation Trivapor Navigation à vapeur sur les lacs jurassiens.

11-030

Rapport du Conseil communal, concernant la demande d'ouverture d'un fonds destiné à subventionner des installations solaires photovoltaïques privées sur le territoire communal.

11-013

Rapport d'information des Conseils communaux aux Conseils généraux du Réseau des Trois Villes en réponse à la motion «Pour un noctambus inter-villes», au postulat «Pour une meilleure utilisation des transports public: introduction de la règle du Prendre avec», et au postulat «Mesures concernant la formation».

11-028

Rapport du Conseil communal, concernant une demande de crédit pour la première étape de la mise en place d'un processus de gestion durable du parc immobilier de la Ville de Neuchâtel (EpiC).

Autres objets

11-402

Proposition de M. Blaise Péquignot (PLR), au sens de l'article 50 du Règlement général visant à la modification de l'article 27 du Règlement général de la commune de Neuchâtel, du

22 novembre 2010. **Dans sa séance du 7 novembre 2011, sur proposition du Président du Conseil général, cet objet a été renvoyé pour étude au Bureau du Conseil général.**

11-622

Interpellation (dont le traitement en priorité a été accepté le 16 janvier 2012) de M. Blaise Péquignot et consorts, intitulée «Mais de qui squatte-t-on?».

11-606

Interpellation du groupe socialiste par M^{me} Sabrina Rinaldo Adam et consorts, intitulée «Pour que les zones à 20 km/h soient vraiment des zones de rencontre».

11-609

Interpellation du groupe PopVerts-Sol par M. Pascal Helle et consorts, intitulée «De l'argent immédiat pour une dette éternelle?».

11-403

Proposition de M. Alexandre Brodard et consorts, au sens de l'article 50 du Règlement général de la commune de Neuchâtel, concernant la contribution de la Ville aux Eglises reconnues comme institutions d'intérêt public.

11-616

Interpellation par M^{mes} Amélie Blohm Gueissaz et Béatrice Nys, intitulée «Quel avenir pour la Villa Yoyo?».

11-617

Interpellation du groupe socialiste par M^{me} Sabrina Rinaldo Adam et consorts, intitulée «La rue, pour tous sans privilèges!».

11-406

Proposition du groupe PLR par M. Blaise Péquignot et consorts, au sens de l'article 50 du Règlement général visant à élargir les compétences des commissions nommées par le Conseil général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010.

11-304

Motion du groupe PopVertsSol par M. Nicolas de Pury et consorts, inti-

tulée «Les canalisations d'eaux usées, source de chaleur et de froid».

11-619

Interpellation du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée «Neuchâtel, ville branchée mais sans fil».

11-620

Interpellation du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée «Pour un crédit responsable».

12-601

Interpellation du groupe PopVerts-Sol par M^{me} Catherine Loetscher Schneider et consorts, intitulée «Sapin de Noël de proximité, un plus pour notre ville!».

12-501

Postulat du groupe socialiste par M. Philippe Loup et consorts, concernant le parc naturel périurbain au Pied du Jura.

12-502

Postulat du groupe socialiste par M. Philippe Loup et consorts, concernant le Jardin botanique de l'Université et de la Ville de Neuchâtel.

Pour mémoire

10-502

Postulat du groupe PLR par M. Jean-Charles Authier et consorts, intitulé «Pour la rentabilité de notre patrimoine financier sans loyers excessifs». **Dans sa séance du 6 septembre 2010, le Conseil général, par 32 voix contre 5 et 0 abstention, a renvoyé cet objet pour étude à la Commission spéciale de la politique immobilière et du logement de la Ville.**

10-304

Motion du groupe socialiste par M. Jonathan Gretilat et consorts, intitulée «Pour la création d'une institution destinée à gérer un patrimoine immobilier social et durable». **Dans sa séance du 6 septembre 2010, le Conseil général, par 32 voix contre 5 et 0 abstention, a renvoyé cet objet pour étude à la Commission spéciale de la politique immobilière et du logement de la Ville.**

Neuchâtel, le 19 janvier 2012.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Alain Ribaux **Le chancelier, Rémy Voirol**

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site Internet www.neuchatelville.ch

La chronique multimédia de...

Quel avenir pour la PSVita ?



Après sept ans de bons et loyaux services, la Playstation Portable (PSP) de Sony s'apprête à tirer sa révérence le mois prochain pour laisser place à sa petite sœur, la Playstation Vita (PSVita). Nos doigts experts ont déjà pu décortiquer méticuleusement une version japonaise de la bête. En guise d'échauffement, voici nos premières impressions, avant de faire monter la console sur le ring face à ses principaux challengers, les smartphones.

Ce qui frappe de prime abord, c'est la taille relativement imposante de la PSVita. Elle est en effet plus massive que la PSP, ce qui lui confère toutefois une meilleure ergonomie et des boutons facilement accessibles, même pour des petites mains.

Une fois allumée, la PSVita annonce clairement la couleur en proposant une qualité graphique proche de sa cousine de salon, la Playstation3. Le luxueux écran tactile est de



toute évidence la vedette autour de laquelle a été pensé le design de la console. En effet, jamais écran aussi grand, fin et lumineux n'avait équipé une portable.

De nombreuses fonctionnalités multimédia (vidéo, musique, photos, etc.) sont proposées, mais nous préférons ne pas nous y attarder, puisqu'en 2012 n'importe quel smartphone en est également équipé et souvent de manière plus convaincante. Cette comparaison ne doit d'ailleurs pas s'arrêter là. Quelles sont les armes de la PSVita face au développement fulgurant du marché du jeu vidéo sur téléphone portable ?

Premier round: le prix des jeux. Les smartphones proposent des tarifs très attractifs, environ deux francs par titre, alors que la moyenne des jeux PSVita se trouve autour des cinquante-cinq francs. La valeur de production n'étant évidemment pas la même, mais il n'est plus à démontrer que de bons graphismes ne font pas obligatoirement un bon jeu.

Second round: la diversité de la ludothèque. Les smartphones sont souvent critiqués pour une qualité des jeux inversement proportionnelle à leur nombre. Il ne faut, toutefois, pas oublier que nous ne sommes qu'au début de l'ère de l'écran tactile et que

de très bons concepts ont déjà émergé. Du côté des consoles portables, la reprise de licences à succès, tel *Uncharted* sur PSVita, assure une certaine qualité mais peut-être au détriment de l'originalité. Est-il vraiment intéressant de jouer sur sa portable aux mêmes jeux que sur la console de salon, dans une version souvent inférieure à l'originale ?

Troisième round: autonomie et portabilité. Nous avons vu que la taille de la console offre des avantages mais elle représente également une certaine contrainte pratique lorsqu'il s'agit de transport. D'autant plus que la batterie ne dispose que d'une faible autonomie (environ quatre heures). Difficile de rivaliser avec des téléphones portables confortablement installés dans nos poches depuis plusieurs années déjà.

Victoire par KO des smartphones. Si tous les joueurs ne sont pas prêts à prendre ce virage, certains sauront d'ailleurs apprécier les qualités de la PSVita, cette comparaison questionne indéniablement l'avenir du jeu vidéo nomade. Nous vivons un tournant majeur de cette industrie et il est peut-être temps de dire adieu au concept de consoles portables telles que représentées par la PSVita.

Niels Weber & Sandro Dall'Aglio

A travers l'histoire



En 1892, un chemin de fer régional relie Neuchâtel et Boudry. Une petite gare et un dépôt du matériel roulant sont construits dans la baie de l'Evole, le long du quai. En 1904, la Compagnie des tramways reconstruit un peu plus à l'ouest, selon les plans de l'architecte Léo Châtelain, un bâtiment abritant ses services administratifs et ses dépôts. Il sert aujourd'hui encore aux employés et aux véhicules des TN. Photographie anonyme, vers 1892, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Vincent Callet-Molin.

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Pierre-Laurent Denis, architecte à Rochefort, d'un permis de construire pour la transformation du bâtiment et l'aménagement de bureaux et d'une unité de production 20, avenue des Alpes, article 10752 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Technosoft (Suisse) SA. Les plans peuvent être consultés du 27 janvier au 27 février 2012, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Riccardo Chiappa, architecte à Marin, d'un permis de construire pour des transformations intérieures et la construction d'une terrasse au sud de l'immeuble 18, chemin du Pertuis-du-Sault, article 12482 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Fondation du Home de l'Ermitage et des Rochettes. Les plans peuvent être consultés du 27 janvier au 27 février 2012, délai d'opposition.

Demande de Madame et Monsieur Nathalie et Cédric Montandon, d'un permis de construire pour l'installation d'un couvert vitré sur la terrasse de l'attique de l'immeuble 30, rue de Maillefer, article 10083 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 27 janvier au 27 février 2012, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Marc Tabacchi, architecte à Neuchâtel (Philip Morris Products SA), d'un permis de construire pour la déconstruction et l'aménagement d'une pataugeoire (piscine de Serrières) au quai Jeanrenaud, article 99 du domaine public du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Philip Morris Products SA. Les plans peuvent être consultés du 27 janvier au 27 février 2012, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

La Ville officielle

Offre d'emploi

La Direction de la culture de la Ville de Neuchâtel met au concours, pour son Service administratif, un poste de

délégué culturel adjoint à 50%

Le ou la titulaire de ce poste se verra confier les tâches suivantes:

- participation à la mise en œuvre des soutiens aux activités culturelles,
- suivi administratif des projets,
- contacts réguliers avec les acteurs culturels,
- représentation de la Direction dans diverses instances,
- rédaction de rapports et participation à l'élaboration du budget du service.

Au bénéfice d'une formation universitaire ou d'un titre jugé équivalent, vous êtes passionné de musique, de théâtre, de danse, de littérature, de cinéma et d'arts plastiques et disposez d'une excellente connaissance des milieux culturels. Vous rédigez facilement et êtes à l'aise dans les contacts à tous les niveaux ainsi que dans la gestion financière. Vous êtes capable de mener plusieurs projets complexes simultanément et en toute indépendance.

Maîtrise de l'environnement Windows, d'Internet et des réseaux sociaux. Indispensable, entrent et bonnes connaissances en anglais et en allemand.

Ce poste exigeant susceptible d'évoluer dans le temps vous intéresse? Nous attendons avec plaisir votre lettre de motivation accompagnée des documents usuels (curriculum vitae, photo, copie des diplômes et certificats) jusqu'au **18 février 2012** à l'adresse suivante:

Ville de Neuchâtel
Service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements auprès du secrétariat de la Direction de la culture au 032 717 75 02 et du délégué culturel M. Patrice Neuenschwander (patrice.neuenschwander@ne.ch).

Entrée en fonction: dès que possible.

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 23 au 29 janvier 2012

- Température extérieure moyenne: 3.3° C.
- Degrés-jours: 116.6 DJ.

La bonne idée

Il vaut mieux abaisser la température d'une pièce plutôt que d'humidifier. Une pièce surchauffée coûte non seulement en chauffage, mais aussi en humidification.

Renseignements complémentaires: www.ne.ch/Energie, rubrique Climat-Consommation ou au Service de l'énergie et de l'environnement, tél. 032 889 67 20.

Echos

■ Jeudi 26 janvier, M^{me} Christine Gaillard, directrice de la santé et des affaires sociales, a représenté les Autorités communales, à une soirée de conférences organisée à l'occasion des 40 ans de l'Anempa.

■ Vendredi 27 janvier, le Conseil communal a été représenté par M^{me} Christine Gaillard, directrice de la jeunesse et intégration, à la remise des titres des formations Bachelor of science HES-SO en soins infirmiers et Certificate of Advanced Studies HES-SO de la Haute école de santé Arc, à Neuchâtel.

■ Samedi, le Conseil communal sera représenté par M. Pascal Sandoz, vice-président, à la soirée de clôture de l'édition 2011 de la Fête des vendanges de Neuchâtel, au Landeron.

Les lundis des mots



Lundi 6 février à 18h30, à la Cave Bauermeister (rue des Moulins 21), atelier d'écriture animé par Carla Fragnière Filliger. Laissez-vous emporter par le savoureux sujet du jour: la dégustation du vin!

Lundi 13 février à 18h30 à la Bibliothèque publique et universitaire (place Numa-Droz 3), tribune des nouveautés.

- Elisabeth Jobin – *Anatomie de l'hiver*
- Antoinette Rychner – *Petite collection d'instant fossiles*
- Frédéric Mairy – *Bref éloge de la fin.*

A 20 heures à la galerie YD (rue Fleury 6): *D'amanti e d'anarchisti*. Spectacle-concert avec le duo Germana Mastropasqua & Xavier Rebut.



Programme cinéma pour la semaine du 1^{er} au 7 février

APOLLO 1 tél. 0900 900 920

SHERLOCK HOLMES 2 : JEUX D'OMBRES
2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h, me, ve au lu 20h15, ve/sa 23h, sa/di 17h30. VO angl. s-t fr/all. me au ve, lu/ma 17h30, je, ma 20h15.
Acteurs: Jude Law, Robert Downey Jr.
De Guy Ritchie.

INTOUCHABLES

14^e semaine. 10 ans sug. 10 ans.
VF di 10h45.
Acteurs: François Cluzet, Omar Sy.
De Eric Toledano.

APOLLO 2 tél. 0900 900 920

THE DESCENDANTS
2^e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 17h45, je au di, ma 20h30. VO angl. s-t fr/all. me, lu 20h30.
Apollo 3: VO angl. s-t fr/all. di 11h.
Acteurs: George Clooney, Judy Greer.
De Alexander Payne.

HUGO - L'INVENTION DE HUGO CABRET - 3D

8^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h15.
Acteurs: Jude Law, Asa Butterfield, Chloe Moretz.
De Martin Scorsese.

L'AMOUR DURE TROIS ANS

3^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 23h.
Apollo 3: sa/di 14h15.
Acteurs: Louise Bourgoin, Gaspard Proust.
De Frédéric Beigbeder.

BOTTLED LIFE

1^{er} semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VO s-t fr. di 11h.
De Urs Schnell.

APOLLO 3 tél. 0900 900 920

TAKE SHELTER
1^{er} semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VO angl. s-t fr/all. me au ma 20h15.
Acteurs: Kathy Baker, Michael Shannon, Katy Mixon.
De Jeff Nichols.

ET SI ON VIVAIT TOUS ENSEMBLE ?

3^e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 16h15, 18h15.
Acteurs: Jane Fonda, Géraldine Chaplin, Guy Bedos.
De Stéphane Robelin.

OPÉRATION CASABLANCA

1^{er} semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF ve/sa 23h15.
Acteurs: Elodie Yung, Hicham Nazzal, Jean-Luc Bideau.
De Laurent Nègre.

ARCADES tél. 0900 900 920

LA VÉRITÉ SI JE MENS 3
1^{er} semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h, 20h30, je au ma 15h30, ve/sa 23h15.
Acteurs: Richard Anconina, José Garcia, Bruno Solo.
De Thomas Gilou.

LE CHAT POTTÉ - 3D

10^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF sa/di 13h30.
Acteurs: Antonio Banderas, Salma Hayek.
De Chris Miller.

BIO tél. 0900 900 920

J. EDGAR
4^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 14h30, je, sa au ma 20h30. VO angl. s-t fr/all. me, ve 20h30.
Acteurs: Leonardo DiCaprio, Naomi Watts.
De Clint Eastwood.

CAFÉ DE FLORE

2^e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr/all. me au ma 17h30.
Acteurs: Vanessa Paradis, Kevin Parent, Héléne Florent.
De Jean-Marc Vallée.

REX tél. 0900 900 920

MILLENIUM : THE GIRL WITH THE DRAGON TATTOO
3^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h15, ve/sa 23h15.
Acteurs: Daniel Craig, Rooney Mara, Christopher Plummer.
De David Fincher.

ALVIN ET LES CHIPMUNKS 3

7^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me, sa/di 14h.
Acteurs: Jason Lee, Justin Long.
De Mike Mitchell.

JACK ET JULIE

2^e semaine. 10 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 16h.
Acteurs: Adam Sandler, Katie Holmes.
De Dennis Dugan.

17 FILLES

1^{er} semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h15.
Acteurs: Noémie Lvovsky, Louise Grinberg.
De Delphine Coulin.

STUDIO tél. 0900 900 920

INTOUCHABLES
14^e semaine. 10 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 17h45, 20h30, je au ma 15h15, ve/sa 23h.
Acteurs: François Cluzet, Omar Sy.
De Eric Toledano.

LA VÉRITÉ SI JE MENS 3

1^{er} semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me 15h30.
Acteurs: Richard Anconina, José Garcia, Bruno Solo.
De Thomas Gilou.

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline
24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz
(numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Les Chatons - Association indépendante œuvrant en faveur de l'enfance dans sa diversité, quai Ph.-Godet 14, Case postale 2035, tél. 032 721 11 00 ou 079 632 50 53.

Cimetière de Beauregard: ouvert sans interruption. Accueil lundi - vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, tél. 032 717 72 47.

Club de cinéastes (rue des Fahys 173), permanences mardi et jeudi entre 20h et 22h30. Site internet: <http://www.epi-video.ch>

Consultation juridique de l'Ordre des avocats neuchâtelois (rue des Beaux-Arts 11), mercredi de 16h à 19h.

Croix-Rouge Suisse (av. du 1^{er}-Mars 2a), tél. 032 886 88 60. Service de garde de malades à domicile, tél. 032 886 88 63 (jours ouvrables). Service de garde d'enfants à domicile (malades ou lors de dépannage pour les parents devant faire face à un imprévu), tél. 032 886 88 65. Service de formation et promotion de la santé, tél. 032 886 88 61 (l'après-midi).

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

P paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 5 février

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: di à 9h, Gottesdienst; à 10h15, culte paroissial. Vente de fruits TerrEspoir à la sortie. Je à 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les jours de 9h à 18h pour le recueillement.

Est:

La Coudre: temple ouvert en journée pour le recueillement.

Portalès: di à 10h, culte ou messe.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe. Di à 17h30, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa à 16h, messe en croate. Di à 17h, messe en espagnol.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 9h45, messe à La Chaux-de-Fonds.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messelier S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...



... Jennifer au Musée

**Ghielmetti**
Pompes funèbres
Écoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31

24 h sur 24

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

©Tdh/OMeylan



Terre des hommes

aide à l'enfance - www.tdh.ch

Rejoignez Terre des hommes,
la plus importante organisation
suisse d'aide à l'enfance!

Votre engagement renforce
notre mission: un monde
meilleur pour l'enfance.

Offrez votre temps et apportez
votre expérience dans un groupe.

Contribuez avec enthousiasme
à des actions concrètes
dans votre région!

**Inscrivez-vous
maintenant:
[www.tdh.ch/
benevolat](http://www.tdh.ch/benevolat)**

**Terre des hommes
Bénévolat et réseau suisse**
Av. de Montchoisi 15
CH - 1006 Lausanne
058 / 611 06 76
benevolat@tdh.ch
www.tdh.ch



**Envie d'agir?
Votre
engagement
est précieux!**



Christelle Marceau s'envolera à la mi-juillet pour une expédition d'alpinisme au Pérou

En quête de sommets

Le Club Alpin Suisse (CAS) a lancé en 2009 un projet-pilote d'alpinisme de haut niveau pour les jeunes. Il a retenu dix candidats, parmi les 40 de départ, pour prendre part à cette expérience qui s'étend sur trois ans. Les jeunes, âgés de 18 à 22 ans, ont un objectif en ligne de mire: une expédition d'un mois et demi au Pérou. La Neuchâtoise, Christelle Marceau, 23 ans, présente les enjeux de cette aventure qui aura lieu du 15 juillet au 25 août.

D'où vous est venue l'envie de participer à ce projet?

Personne de m'en avait parlé. Je suis tombée sur une annonce du projet dans le magazine des Alpes. J'ai appelé un guide que je connais bien pour lui demander ce qu'il en pensait. C'était justement lui qui s'occupait de cette expédition. J'ai postulé un peu à la dernière et j'ai été prise!

Comment s'est opérée la sélection?

Les candidatures se faisaient sur dossier. Parmi les 40 reçus, le CAS en a retenus une trentaine. Nous avons participé à un week-end de sélection dans la région de Berne et de Kandersteg. Le programme comportait plusieurs épreuves avec entre autres de la grimpe et l'escalade d'une cascade de glace. La dernière étape de la sélection a eu lieu durant un camp de formation en Italie. Dix candidats ont finalement été retenus. Lorsque j'ai appris que j'étais sélec-



tionnée, je n'arrivais tout simplement pas à y croire.

Vous êtes la seule femme de l'équipe. Rencontrez-vous des difficultés à suivre vos équipiers?

Non, pas du tout! Je suis peut-être un peu moins entraînée que les autres, car j'ai beaucoup de travail pour mes études. Au final, je ne m'en sors pas si mal.



Christelle Marceau et son équipe ont pour objectif de franchir un sommet péruvien par une voie encore inexplorée.

Suivez-vous un entraînement particulier?

J'essaye de grimper en tout cas une fois par semaine en salle. Je profite de mes week-ends pour aller skier ou pour pratiquer des cascades de glace. J'essaye également de faire du vélo. Deux-trois mois avant l'expédition, j'irai courir régulièrement. Le CAS ne nous met pas de pression. Ils nous disent de nous concentrer sur nos études.

Comment se prépare votre expédition pour le Pérou?

L'expédition occupe nos discussions depuis l'hiver 2010. Cet été, nous avons participé à plusieurs séances pour définir un lieu. Nous hésitions entre l'Amérique du Sud et l'Himalaya. Après avoir examiné les points forts et faibles de chaque destination, nous sommes arrivés à la conclusion que l'Himalaya serait trop dur pour nous.

Nous avons donc opté pour l'Amérique du Sud et plus particulièrement pour la Cordillère Blanche qui se situe au Pérou, en Bolivie et au Chili. Nous établirons notre camp de base à proximité de la ville de Huaraz au Pérou.

Qu'avez-vous prévu sur place concrètement?

Une fois arrivé au Pérou, nous allons nous diriger vers la ville de

Huaraz. Des mules nous aideront à porter nos bagages jusqu'à l'emplacement où nous monterons le camp de base. Il faudra compter deux à trois jours de marche pour y arriver. Sur place, nous installerons de grandes tentes. Comme nous sommes onze avec les guides, nous participerons aux différentes activités en petits groupes. Notre objectif est de pouvoir franchir un sommet en ouvrant une nouvelle voie. Nous escaladerons des montagnes qui se font le moins possible.

Avez-vous déjà récolté les fonds nécessaires?

Le budget total de l'expédition se monte à 115'000 francs. Le CAS payera

les guides et nous avons déjà trouvé un sponsor pour nos habits. Chacun des membres de l'équipe peut solliciter sa section pour obtenir un soutien. Nous avons également envoyé plusieurs lettres avec un dossier de présentation. La vente de calendriers a permis de récolter des fonds. Chacun de nous a la mission de rapporter 6'000 francs.

Quel sera votre objectif personnel lors de l'expédition?

Je souhaite avant tout passer un bon moment avec le groupe. Je me réjouis d'avoir l'occasion d'apprendre à mieux connaître les autres membres de l'équipe. J'ai hâte de grimper au Pérou où les conditions seront spéciales avec d'autres montagnes. J'espère vivement que l'on pourra franchir un sommet par une nouvelle voie.

Anne Kybourg

Les personnes qui souhaitent soutenir l'expédition ont la possibilité de faire un don au nom de Christelle Marceau, SAC Expeditionsteam, 2000 Neuchâtel sur le compte: 12-881310-5.



Photo: Ralph Weber



Une alpiniste qui n'a pas froid aux yeux

Christelle Marceau, 23 ans, suit des études à l'École supérieure de droguerie à Neuchâtel. Dès l'âge de 10 ans, elle pratique l'alpinisme en famille. C'est ainsi qu'elle rejoint l'organisation jeunesse neuchâtoise du Club Alpin Suisse (CAS). Snowboard, grimpe, ski de randonnée, cascade de glace: la jeune femme s'essaye à de nombreuses disciplines. En 2009, elle est sélectionnée parmi une quarantaine de jeunes pour prendre part au projet-pilote d'alpinisme de haut niveau pour les jeunes

du CAS. «La France ou l'Allemagne ont constitué des équipes nationales pour l'alpinisme. En Suisse, il n'y a d'équipe nationale que pour l'escalade», indique Christelle Marceau. Le team d'expédition, dont elle fait partie, compte neuf jeunes entre 18 et 22 ans. Ils sont encadrés par deux guides de haute montagne reconnus, Denis Burdet (NE) et Roger Schaeli (BE). Si l'expérience est concluante, le CAS pourrait bien monter une équipe suisse d'alpinisme.